

## Trucs pour les agents de police et les agents correctionnels – Dix façons de tenir compte de l'existence d'un TSAF dans les pratiques

1. **Ralentissez.** Ne parlez pas rapidement. Laissez à la personne le temps de réfléchir et de répondre.
2. **Procédez par étapes.** Lorsque vous donnez des instructions ou des commandements, faites-le étape par étape.
3. **Parlez clairement.** Exprimez-vous dans un langage simple et concis.
4. **Évitez les mots abstraits et les métaphores.** Les personnes atteintes de TSAF ont une pensée ancrée dans le concret. Donnez des explications aussi claires et aussi littérales que possible.
5. **Vérifiez la compréhension.** Vérifiez si la personne a compris : demandez-lui de vous expliquer dans ses mots ce qu'*elle* a compris de la situation.
6. **Réduisez au minimum les distractions.** Si la personne semble distraite, modifiez le cadre physique.
7. **Essayez différentes manières de communiquer.** Les personnes atteintes de TSAF sont souvent visuelles dans leur manière de penser et d'apprendre. Si vous avez de la difficulté à communiquer avec des mots, essayez des images.
8. **Évitez le jargon.** Transposez des idées ou des documents complexes en termes compréhensibles. Par exemple, expliquez une condition de remise en liberté dans un langage clair plutôt qu'en vous servant de documents types qui peuvent créer de la confusion.
9. **Expliquez à la personne ses droits d'une manière claire et concise.** Il est possible que les personnes atteintes de TSAF ne comprennent pas les droits que leur garantit la *Charte*, entre autres droits, lorsqu'on les en informe dans un langage qui est complexe pour eux. Lorsque vous confirmez ces droits et libertés, expliquez-les d'une manière simple.
10. **Pensez à faire appel aux services sociaux ou aux soutiens en matière de santé mentale.** La discrétion est une ressource capitale dans la trousse d'outils de l'agent. Servez-vous-en de manière stratégique. Les personnes atteintes de TSAF ont souvent de multiples problèmes qui peuvent se régler plus efficacement de manière extrajudiciaire.